AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

NATURE DU MARCHE : Marché public de travaux

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

POUVOIR ADJUDICATEUR

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
Nom de l'organisme: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Basse-Normandie
Service aménagement des territoires, infrastructures et habitat (SATIH)
Division Maîtrise d'Ouvrage Routière (DIMOA)
Point de contact : Eric BOGAERT
Adresse: 10, Boulevard du Général Vanier - CS 60040
14006 Caen Cedex
Pays : *(autre que France)*
Téléphone : +33 250018361 Télécopieur : +33 231445987
Courriel : dimoa.satih.dreal-bnormandie@developpement-durable.gouv.fr
Adresse Internet (URL) :
Adresse du profil d'acheteur (URL) : http://www.marches-publics.gouv.fr

OBJET DU MARCHE

Objet du marché :
Autoroute A88 - section Caen Falaise Ouest - Itinéraire de substitution - Section centre (RD89-RD41)

Type de marché de travaux : Exécution

Classification CPV
Objet principal : 45233140-2 (Travaux routiers)
Objet complémentaire : 45112500-0 (Travaux de terrassement)
Objet complémentaire : 45232410-9 (Travaux d'assainissement)
Objet complémentaire : 45232454-9 (Travaux de construction de bassin d'eaux pluviales)
Objet complémentaire : 45233221-4 (Travaux de marquage routier)
Objet complémentaire : 45233290-8 (Installation de panneaux de signalisation)
Objet complémentaire : 45233292-2 (Installation de dispositifs de sécurité)

Lieu d'exécution : ISA88 centre - sous-section 1: Hubert-Folie (RD89) Tilly-la-Campagne (RD230) ; sous-section 2 : Tilly-la-Campagne (RD230) Rocquancourt (RD41)

L'avis implique : un marché public

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Nature et étendue des travaux :

- Réalisation d'un itinéraire de substitution à l'autoroute A88 d'une longueur d'environ 3800 m entre les RD89 et RD41 (Tracé, Terrassements, Assainissement, Chaussées, Equipements),
- Création d'un giratoire au droit du croisement avec la RD230 avec aménagements cyclables,
- Création de deux bassins de traitement et deux bassins d'infiltration,
- Fermeture du carrefour à niveau entre la RN158 et la RD230,
- Raccordements aux voies et accès existants,
- Démolitions d'anciennes voies.

Acceptation des variantes : Oui, limité à une seule variante dans les conditions fixées au Règlement de la Consultation (RC) - articles 2.5 et 3.2.

Prestations divisées en lots : Non

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE

Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent :
* Origine du financement : Le marché est intégré dans l'opération "Autoroute A88 - Section Caen Falaise Ouest" - imputé sur le budget de l'Etat 223-0203-02 ;
* Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
* Les prix seront révisables ;
* Les comptes seront réglés mensuellement sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
* Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :
Nature de l'attributaire, le marché sera conclu :
- soit avec un prestataire unique ;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.
Le candidat remettant une offre, pour la présente consultation, en tant que membre d'un ou plusieurs groupements ne pourra pas le faire à titre individuel.

Autres conditions particulières :
* Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics (un droit de préférence est attribué, à équivalence d'offres, à l'offre présentée par une société coopérative ouvrière de production, par un groupement de producteurs agricoles, par un artisan, une société coopérative d'artisans ou par une société coopérative d'artistes ou par des entreprises adaptées).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation juridique - références requises :
* Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 43, 44 et 45 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires ;
* La forme juridique du candidat ;
* En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
* Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.

Capacité économique et financière - références requises :
* Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles ;
* Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

Capacité économique et financière - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :
L'entreprise ou le groupement d'entreprises (y compris sous traitants éventuels déclarés dans l'acte d'engagement) devra déclarer un chiffre d'affaires annuel sur les 3 dernières années au moins égal à 1 500 000 € HT.
Pour les entreprises ou groupement d'entreprises de création inférieure à 3 ans, elles devront fournir une déclaration appropriée de banque.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
A - Expérience :
*La présentation d'une liste des travaux similaires en cours d'exécution ou exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le client, le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

B - Capacités professionnelles :
* Une copie de la carte professionnelle du candidat ou des candidats en cas de groupement.

C - Capacités techniques :
* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ou des candidats en cas de groupement, et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;
* Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat ou les candidats en cas de groupement disposent pour la réalisation de marchés de même nature.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) :

1 équipe enrobés, 1 équipe terrassements, 1 équipe glissières, 1 équipe chaussée, 1 équipe signalisation verticale, 1 équipe signalisation horizontale, 1 équipe assainissement, 1 équipe d'étanchement, 1 équipe de génie civil.

Marché non réservé à des ateliers protégés.

CRITERES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération :

Critère Prix	Le prix des prestations sera apprécié au vu du détail estimatif totalisé		84%
Critères Techniques	La valeur technique des prestations sera appréciée au vu du contenu des documents visés à l'article 3-1.2 du RC, hors SOPRE et SOGED	Mémoire technique partie 2	5%
		SOPAQ	3%
Critères Protection de l'Environnement	Les performances en matière d'environnement seront appréciées au travers des SOPRE et SOGED décrits à l'article 3.1.2 du RC.	SOPRE	4%
		SOGED	4%

PROCEDURES

Type de procédure : Appel d'offres ouvert.

Conditions de délai
Date limite de réception des offres : **Jeudi 25 octobre 2012 à 16H00**
Délai minimum de validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

DREALBN-DIMOA-A88-ISRD89-RD41

Autres informations :
* Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés ;
* Dans le cas où les candidatures, les offres, et tous les documents associés seraient issus d'une traduction en français, celles-ci seront certifiées conformes à l'original par un traducteur assermenté ;
* Unité monétaire utilisée, l'euro ;
* Il ne s'agit pas d'un marché a caractère périodique ;
* Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires.

Modalités d'ouverture des offres :

L'ouverture des offres se fera suivant l'article 58 du CMP.

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires :
* Les documents de consultation peuvent être obtenus exclusivement par voie électronique.
* Un CD des plans modifiables (format dwg) constituant les pièces I.3.4 et II.1 pourra être envoyé aux candidats qui en feront la demande par écrit ou par courriel auprès du maître d'ouvrage.
* Le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre ;
* Les documents de la consultation pourront être obtenus par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr) sous la référence publique "DREALBN-DIMOA-A88-ISRD89-RD41" après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation.
* Les dossiers seront envoyés sous pli cacheté portant les mentions :
« Autoroute A88 – section Caen Falaise Ouest – Itinéraire de substitution sous section centre 1 (RD89 RD230) et sous section centre 2 (RD230 RD41) » et « Ne pas ouvrir » à l'adresse suivante :

DREAL Basse Normandie – SGR – UAMPF
10, Boulevard du Général Vanier - CS 60040
14006 Caen Cedex

Ils pourront également être remis, contre récépissé à cette même adresse.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
* Le pouvoir adjudicateur retient la transmission des offres sous forme papier ;
* Les offres transmises sur support physique électronique ou par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (http://www.marches-publics.gouv.fr), le seront suivant les modalités précisées à l'article 5 du RC ;
* Si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts ;

* La copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde" ;
* Les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues ;

PROCEDURES DE RECOURS

Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Nom de l'organisme : Tribunal Administratif
Adresse : 3, rue Arthur le Duc
14000 CAEN
Pays *(autre que France)* :
Téléphone : +33 231707272 Télécopieur : +33 231524217
Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr
Adresse Internet (URL) :

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :
* Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative) ;
* Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-1 à R551-9 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative) ;
* Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : **14/09/2012**

ADRESSES COMPLEMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus:
Nom de l'organisme: Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Basse Normandie
Service aménagement des territoires, infrastructures et habitat (SATIH)
Division Maîtrise d'Ouvrage Routière (DIMOA)
Point de contact: Eric BOGAERT
Adresse: 10, Boulevard du Général Vanier - CS 60040
14006 Caen Cedex
Pays : *(autre que France)*
Téléphone: +33 250018361 Télécopieur: +33 231445987
Courriel: dimoa.satih.dreal-bnormandie@developpement-durable.gouv.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus:
Nom de l'organisme: Direction Interdépartementale des Routes Nord-Ouest
Service d'ingénierie Routière Ouest de Caen
Point de contact: Dominique DORANGE
Adresse: 1 Rue Recteur Daure BP 95217
14052 CAEN CEDEX 4
Pays *(autre que France)*:
Téléphone: +33 250011041 Télécopieur: +33 250011098
Courriel: Dominique.Dorange@developpement-durable.gouv.fr

Adresse à laquelle les offres / candidatures / projets / demandes de participation doivent être envoyées:
DREAL Basse Normandie – SGR – UAMPF
10, Boulevard du Général Vanier - CS 60040
14006 Caen Cedex
Pays : *(autre que France)*

PUBLICATION AU BOAMP

Département de publication : 14

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques

CLASSIFICATION DES PRODUITS

Produits associés à cette annonce :
45 - Travaux de construction

FACTURATION

BC n° : 12/046